

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Françoise NOBLET donne procuration à Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

30. Attribution de subventions aux associations culturelles

Madame CHABIRAND rapporte :

Les propositions d'attribution de subventions aux associations culturelles ont été établies après analyse des dossiers de subvention transmis par les associations. Les subventions municipales répondent à l'objectif de soutenir le fonctionnement global des associations et certains projets spécifiques.

L'étude des dossiers s'est faite sur la base des critères suivants :

- Activités de l'association : projets, implication dans l'animation communale, implication dans la vie de quartier, rayonnement à l'extérieur (image pour la Ville) ;
- Données structurelles : nombre d'adhérent-es (dont le nombre d'Orvaltais-es), nombre de salarié-es, avantage en nature ;
- Données financières : autofinancement, ratio subvention Ville/nombre d'adhérent-es orvaltais-es, résultats des exercices précédents, budget prévisionnel.

Dans le cadre d'une démarche de responsabilisation des associations sur la pertinence de leur besoin de financement et de leur demande de subvention, les associations sont amenées à formuler une demande raisonnable en adéquation avec leur situation financière.

L'enveloppe globale des subventions du secteur culturel s'élève à 33 080 € pour l'année 2024.

Associations	Activités	Subvention 2023	Subvention demandée	Subvention proposée 2024
Associations favorisant l'accès à la culture pour tou-te-s				
Bibliothèque Sonore	Donneurs de voix	300 €	300 €	300 €
CERIO	Ateliers numériques	Non demandée	200 €	100 €
Enchanfantines	Eveil culturel	1 200 €	2 000 €	1 200 €
	Festival Les Automnales	- €	2 000 €	2 000 €
Associations de diffusion d'œuvres et d'évènementiel				
A.C.F.C. 44	Culture chilienne	100 €	100 €	100 €
Celtomania	Culture bretonne	1 000 €	1 500 €	1 000 €
CinéCens	Cinéma	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Associations de collecte et de recherche				
Centre d'Histoire du Travail	Archives monde du travail	200 €	220 €	200 €
R.M.C.O.	Modélisme ferroviaire	150 €	150 €	150 €
Associations de pratiques culturelles et artistiques en amateur				
Arlequin	Danse	600 €	600 €	600 €
Atlantique Record Orchestra	Orchestre flûtes	300 €	300 €	300 €
Au plaisir de lire	Lecture	40 €	40 €	40 €
Bagad d'Orvault ⁽¹⁾	Musique bretonne	300 €	300 €	300 €
	20 ans du Bagad à l'Odyssée	- €	4 383 €	3 000 €
BD à bord	Dessin	90 €	90 €	90 €
C.C.B.O.	Culture bretonne	1 500 €	2 000 €	1 500 €
Country Orvaltaise	Danse	150 €	200 €	150 €

Associations	Activités	Subvention 2023	Subvention demandée	Subvention proposée 2024
Les Ateliers de la Gobinière	Arts plastiques	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Les Petites Coupures	Théâtre	400 €	1 000 €	400 €
	10 ans Festival WAC	- €		200 €
			TOTAL	27 080 €

(1) A l'occasion des 20 ans du Bagad d'Orvault, le 21 septembre 2024 à l'Odyssee, l'association sollicite la Ville afin de prendre en charge une partie du coût de location et d'exploitation de l'Odyssee. Le budget global du projet s'élève à 20 000 €, le devis réalisé par l'Odyssee s'élève à 4 043 €. La proposition de 3 000 € correspond à une prise en charge à hauteur de 75% du devis.

Les crédits seront prélevés sur le compte 30.65748.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports, Coopération Internationale et Patrimoine Bâti et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les propositions d'attribution de subventions pour les associations du secteur culturel.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 avril 2024

Pour le Maire
Le Directeur général adjoint



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 10 AVR. 2024

Et par publication le :

10 AVR. 2024

